Image not found or type unknown

Dégats causés par les castors

Par **ATTIBA CHRISTINE**, le **22/06/2018** à **14:51**

Bonjour,

J'ai acheté en 2003 deux petits étangs (1.400 m²), au bord d'une rivière de première catégorie. Depuis 2013, des castors ont établi "leur domicile" au coin de l'un. et, depuisn ne font que des ravages. Trous énormes dans lesquels je suis tombée alors que je fauchais, destruction des arbres que les entoure... et surtout destruction de la faune et flore existante : rainette, phasmes, dytique, grande libellule, goujons, gardons, tanches, carpes... pas infestés par les perches, fleurs espèce de jacinthes sauvages, joncs... En revanche, vous pouviez assister à un ballet de carassins de toutes les couleurs qui faisaient plaisir à être péchés (sans ardillons) poissons que nous relâchions.

Nous avions des carpes amours qui venaient manger à nos pieds quand nous étions assis sur les berges de cet étang. Les deux ont disparu à leur arrivée...

Nous avions acheté ces deux étangs avec un petit héritage que mes grands parents m'avaient laissé. Aujourd'hui ce n'est plus qu'un amas de bois, une eau envahie par une algue ou herbe, plus un poisson n'y circule. Nous ne passons plus la tondeuse de peur de tomber dans un de leur trous (largeur 70 cm, profondeur 80 cm, voir plus).
J'ai un petit fils que j'aurais aimé emmener aux étangs et pour cette raison je ne peux.

Nous avons fait passer les gardes forestiers. Ils étaient au courant et nous surveillaient au cas nous aurions détruit le nid. Et je leur ai demandé si cela ne les gênerait pas s'ils venaient à s'installer sur leur terrain car ils ne pouvaient rien faire. Ce sont les belges qui les ont réintroduits. Ils parcourent les ruisseaux qu'ils remontent petit à petit et s'installent à leur gré. Tout ce qu'ils ont su nous dire 75.000 € d'amende si l'on venait à détruire leur nid.

Ah oui, j'oubliais de préciser. Ils ont construit un barrage en aval inondant de ce fait l'ensemble du bocage environnant où venaient parfois sangliers, biches, canards... Aujourd'hui tout cela a disparu pour protéger une seule espèce. C'est honteux...

J'ai déjà écrit aux politiques de tout bord pour les alerter, pas une seule réponse, ils n'en ont rien à faire, je ne suis qu'une petite citoyenne.

Pourriez-vous m'aider à les faire disparaître afin que nous retrouvions notre sérénité ?

Merci de m'avoir lue.

Par **Tisuisse**, le **22/06/2018** à **15:31**

Bonjour,

Vérifiez en mairie ou auprès d'un avocat spécialisé en droit rural, voire directement auprès du Ministère de l'Agriculture, si cette espèce fait partie des espèces protégées. Dans ce cas, que se passerait-il si les barrages érigés par les castors venaient à être détruits ce qui mettrait leurs nids à portée des prédateurs.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés